

Le 14 janvier, le Gouvernement a annoncé différentes mesures mises en place pour faire face à l'épidémie :

- ▶ **Le couvre-feu est avancé à 18h sur tout le territoire.** Un reconfinement n'est pas exclu en cas de « dégradation épidémique forte » ;
- ▶ **La situation sanitaire ne permet toujours pas d'envisager une reprise pour les secteurs fermés.** Les aides économiques seront renforcées et maintenues « aussi longtemps que nécessaire » ;
- ▶ **Les écoles restent ouvertes, et le protocole sanitaire va être renforcé,** notamment à la cantine*. Les cours vont reprendre partiellement en présentiel dans l'enseignement supérieur dès la fin janvier ;
- ▶ **À compter d'aujourd'hui, 18 janvier, la vaccination est ouverte aux plus de 75 ans et aux personnes avec des pathologies à risque,** via 700 centres mis en place en France. 318 000 personnes ont été vaccinées depuis le 27 décembre.

***ZOOM SUR... : un protocole sanitaire renforcé à la cantine**

Dans le premier degré (maternelle et élémentaire), le **non brassage entre élèves de classes différentes doit impérativement être respecté**. Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble **en maintenant une distanciation d'au moins un mètre avec ceux des autres classes**. La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée.

Au collège et au lycée, lorsque le respect de la distance d'un mètre entre élèves est matériellement impossible, il est aussi conseillé de **faire déjeuner les élèves d'un même groupe ensemble**, et ce dans la mesure du possible, **toujours à la même table**. Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes. S'il est impossible pour l'établissement scolaire de respecter la distanciation sociale dans le réfectoire, la limitation du brassage entre groupe d'élèves ou l'interdiction du brassage dans le premier degré, **d'autres espaces que les locaux dédiés à la restauration doivent être exploités**.

Les assises sont disposées de manière à **éviter d'être face à face voire côte à côte** (par exemple en quinconce) lorsque cela est matériellement possible. Les espaces sont aménagés et l'organisation conçue de manière à **rechercher la plus grande distanciation possible entre les élèves**. Afin d'éviter la cohue à la cantine, **des repas à emporter peuvent également être proposés, si possible en alternant repas froids et repas chauds**.

Enfin, le port du masque est obligatoire pour les élèves à compter du CP, même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson, et les mains doivent être désinfectées, tout comme les tables de la cantine à minima, après chaque service et si possible après chaque repas.

Bonnes pratiques dans les cantines des écoles primaires



Pour faciliter l'éventuelle recherche de cas contacts, quelques bonnes pratiques vous sont proposées ici :

- ▶ numéroté chaque table
- ▶ lister les 8 élèves présents à chaque table (les mêmes chaque jour)
- ▶ faire une photo quotidienne de chaque table pour savoir quel élève a déjeuné auprès de tel autre élève.